

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE AU 15 JUIN 2021

HONORAIRES TRANSACTION (honoraires à la charge de l'acquéreur)

PRIX DE VENTE MAISONS & TERRAINS	HONORAIRES TTC
De 0 € à 52 000 €	5 000.00 € TTC
De 52 000 € à 74 999 €	7 000.00 € TTC
De 75 000 € à 199 999 €	7 % du prix TTC
De 200 000 € à 399 000 €	6 % du prix TTC
Au-delà de 400 000 €	5 % du prix TTC
Parking/box/garage	10 % du prix TTC
Murs et fonds de commerces/cession de fonds	9.60 % du prix TTC

HONORAIRES DE LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS :

- 20 % HT du montant du loyer annuel HT

HONORAIRES DE LOCATION A USAGE D'HABITATION

A la charge du Bailleur : 7 € TTC /m ²	A la charge du Locataire : 7 € TTC/m ²
A la charge du bailleur : 3 € TTC/m ²	A la charge du Locataire : 3 € TTC /m ²

Ces honoraires comprennent les frais liés à la publicité, les visites, la constitution des dossiers locataires, la rédaction du bail, les états des lieux.

*Etant précisé que le montant des honoraires **ne pourra excéder 1 mois de loyer** hors charges pour le Locataire et Le Bailleur.*

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

- 8 % TTC des sommes encaissées

Ces honoraires comprennent : les quittances, l'indexation du loyer, la régularisation des charges, vérification annuelle des attestations d'assurances, envoi des relevés de gestion, paiement des charges de copropriété, relations avec le Syndic, gestion des travaux inférieurs à 500 €.

AUTRES PRESTATIONS

- Honoraires estimation : 150.00 € TTC (offerts en cas de mise en vente du bien)